

BANQUES ET COMMERCE

AUTORISATION DE SIÉGER

L'honorable Jean-Marie Poitras: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 59 (1)a) du Règlement je propose que le Comité sénatorial permanent des Banques et du Commerce soit autorisé à siéger à 16 heures mardi prochain, le 24 mars 1992, même si le Sénat siège à ce moment-là et que l'application de l'article 96 (4) du Règlement soit suspendu à cet égard.

L'honorable Gildas L. Molgat, chef adjoint de l'opposition: Honorables sénateurs, je ne peux que répéter ce que j'ai dit auparavant. Ceci représente un problème sérieux pour le Sénat. Il faut d'une façon ou d'une autre trouver un moyen de régler le problème. Je ne fais pas d'objection mais je vous répète que nous ne pouvons pas continuer de cette façon.

(La motion est adoptée.)

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

PRÉSENTATIONS DE PÉTITIONS

L'honorable Jacques Hébert: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter des pétitions signées par 1 355 citoyens et citoyennes de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ces pétitions viennent principalement de Deep River, Fort Erié, Toronto, Thunder Bay, Brampton, Mississauga, Ridge Way, Alexandria, Burlington, Hamilton et Ottawa.

J'ai également l'honneur de présenter des pétitions signées par 1 092 citoyens et citoyennes de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxe sur les produits et les services. Ces pétitions viennent principalement de Chatham, Wardsville, Barrie, Ayton, Hamilton, Mississauga, Ottawa, Marmorra, Nobleton, Kingston, Sudbury et Sault Ste Marie.

[Traduction]

En tout, 2 447 citoyens et citoyennes en colère protestent contre cette taxe injuste qui afflige gravement des millions de Canadiens et Canadiennes.

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Bravo!

● (1430)

PÉRIODE DES QUESTIONS L'UNITÉ NATIONALE

LE PROJET DE RÉFÉRENDUM—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. On raconte que le premier ministre est frustré. Il a commenté les excellents résultats du référendum en Afrique du Sud, mais il persiste à refuser d'en tenir un au Canada. Il a cependant semblé frustré de voir à quel point d'autres pays, dont l'Afrique du Sud, ont réglé rapidement des problèmes politiques majeurs, tandis que le Canada continue de s'enliser dans la fondrière constitutionnelle. On rapporte qu'il aurait dit:

L'Union soviétique s'est réorganisée en quelques semaines, l'unification allemande s'est faite en quelques mois et les Canadiens prennent des décennies à régler la question du libellé de la clause Canada.

Voici ma question au leader du gouvernement au Sénat: Ces paroles signifient-elles que le premier ministre fait porter le blâme de cet échec aux Canadiens ou plutôt qu'il admet que son caucus et le leader du gouvernement au Sénat ont échoué dans les efforts qu'ils ont faits depuis plusieurs années pour bâtir un pays? Si c'était un tel constat d'échec, ce serait très réconfortant.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Aucune de ces propositions.

Le sénateur Frith: Je ne l'aurais jamais cru.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Doody: Décochez une autre flèche!

Le sénateur Frith: Je m'apprêtais justement à le faire. En droit, il y a une doctrine selon laquelle la reine ou le roi ne peuvent pas avoir tort. De toute évidence, le gouvernement a repris cette doctrine à son compte parce que, en huit ans, jamais je n'ai entendu dire, par la voix du leader du gouvernement au Sénat ou autrement, qu'il ait fait quelque chose de mal.

Le sénateur Simard: Vous n'avez pas écouté tout le temps.

Le sénateur Frith: Montrez-les moi. J'aimerais les voir. Merci, sénateur.

Le sénateur Simard: Vous étiez en tournée.

Le sénateur Frith: Le sénateur Simard s'engage-t-il à me montrer ces demandes et à les déposer au Sénat?

Le sénateur Simard: Avec grand plaisir.

Le sénateur Frith: J'aimerais voir ces aveux. Je sais qu'il a admis l'autre jour s'être trompé à propos d'un projet de loi, mais c'était la première fois, je crois.

[Français]

TRAVAUX DU SÉNAT

RETARD DU HANSARD

L'honorable Gildas L. Molgat, chef adjoint de l'opposition: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au Président du Comité la régie interne des budgets et de l'administration. Etant donné que j'avais soulevé hier en Chambre la question du retard des *Débats du Sénat* et qu'une réponse à cette question a été donnée ce matin à la réunion de la Régie interne. Je crois qu'il est important que cette réponse soit répétée en Chambre et inscrite dans les *Débats du Sénat*. Puisque l'on a posé la question, est-ce que la présidente du Comité pourrait donner la réponse qui a été donnée ce matin au comité.

L'honorable Thérèse Lavoie-Roux: Honorable sénateur Molgat, je souhaiterais pouvoir les faire, mais je pense que je serais peut-être un peu injuste dans la réponse que je donnerais. Si vous me le permettez, il me ferait plaisir à la prochaine séance d'avoir une réponse complète que nous pourrions déposer en Chambre.

Le sénateur Molgat: Il n'y a aucun problème, honorables sénateurs. Je m'excuse, sénateur Lavoie-Roux, j'aurais dû vous